

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

OBJET : Règlement numéro 015-128, modifiant le règlement de zonage numéro 03-41, afin d'ajouter les microbrasseries à la classification des usages et de modifier la gestion d'une utilisation dérogatoire du sol

À la séance publique de consultation du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans tenue le lundi 5 octobre 2015 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Micheline Darveau, Lauréanne Dion, Michel Gagné, Gaston Beaucage, Dominique Labbé et Natasha Bouchard St-Amant sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est également présent le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du projet de règlement.
2. Période de questions.
3. Levée de la séance.

Item 1 Présentation du projet de règlement

Madame Lina Labbé, mairesse fait un résumé du projet de règlement numéro 015-128.

Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage 03-41 afin d'ajouter les microbrasseries à la classe d'usage « commerce et service d'hébergement et de restauration » et de les définir, ainsi que de modifier les modalités de remplacement, d'extension et de modification d'une utilisation dérogatoire du sol.

Item 2 Période de questions.

Résumé des questions

Question : Aucune

Aucune personne n'était présente à la rencontre.

015-083

Item 3 Levée de la séance.

La levée de la séance est proposée par, Lauréanne Dion appuyée par
Natasha Bouchard St-Amant, il est 19 h 45.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)